



United Nations Environment Programme

برنامج الأمم المتحدة للبيئة • 联合国环境规划署

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT • PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE
ПРОГРАММА ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ ПО ОКРУЖАЮЩЕЙ СРЕДЕ

Destiné uniquement aux médias ; il ne s'agit pas d'un document officiel.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Entrée en vigueur de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) et lancement d'une campagne internationale pour l'élimination de 12 produits chimiques dangereux

Stockholm, le 14 mai 2004 – La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) de 2001 entrera en vigueur le 17 mai, lundi, marquant ainsi le début d'un effort international ambitieux visant à débarrasser la planète des PCB, dioxines et furannes, et de neuf pesticides extrêmement dangereux.

"Parce qu'elle interdit la production et l'utilisation de certains produits chimiques parmi les plus toxiques pour les hommes, la Convention de Stockholm permettra de sauver des vies et de protéger la nature, notamment au sein des communautés et des pays les plus pauvres," a déclaré Klaus Toepfer, directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), sous les auspices duquel la Convention a été adoptée.

"Dans les années qui viennent, les investissements nationaux et les promesses de dons qui s'élèvent à des centaines de millions de dollars serviront à soutenir des initiatives à hauteur de plus de cinq cent millions de dollars visant à garantir que les générations futures ne soient pas contraintes de vivre comme nous vivons aujourd'hui avec des grandeurs mesurables de ces produits chimiques toxiques dans le corps," a-t-il ajouté.

La plupart de ces financements seront gérés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui sert de mécanisme financier à la Convention de manière provisoire.

M. Toepfer, les ministres de l'Environnement des pays nordiques, des ambassadeurs du monde entier et d'autres invités de marque se joindront aux célébrations organisées à Stockholm aujourd'hui par le Gouvernement suédois. La Convention a été ouverte à la signature à Stockholm le 23 mai 2001 pour un an et 151 gouvernements l'ont signée pendant cette période.

De tous les polluants libérés dans l'environnement chaque année par les activités humaines, les polluants organiques persistants (POP) figurent parmi les plus dangereux. Pendant des dizaines d'années, ces produits chimiques hautement toxiques ont tué des hommes et des animaux ou les ont rendus malades, endommageant leur système immunitaire, reproductif et nerveux et entraînant de nombreux cancers. Ils sont également à l'origine de nombreuses anomalies congénitales.

Toutefois, il faudra attendre début mai 2005 et la première Conférence des Parties à la Convention (COP 1), qui aura lieu à Punta del Este en Uruguay, pour que les gouvernements se rencontrent et tentent d'accélérer leurs efforts afin de :

- réduire ou éliminer les produits chimiques cancérigènes connus sous le nom de dioxines ou furannes, issus des sous-produits de la combustion. Une grande partie des progrès technologiques requis peut s'avérer coûteuse et difficile à mettre en place sur le plan technique, en particulier dans les pays en développement.
- aider les pays touchés par le paludisme à trouver des traitements de remplacement de la DDT plus efficaces et plus sûrs. Avant la mise en place de tels traitements, la Convention permet toutefois aux gouvernements de continuer d'utiliser la DDT pour protéger leur population du paludisme, responsable d'un grand nombre de morts dans les régions tropicales.
- soutenir les efforts entrepris par chaque gouvernement pour élaborer un plan de mise en oeuvre. A l'heure actuelle, plus de 120 pays en développement ont déjà commencé à élaborer ce plan grâce au soutien financier du Fonds pour l'environnement mondial. La COP s'efforcera également d'attribuer de nouveaux fonds pour soutenir les projets portant sur les POP.
- mesurer et évaluer les changements concernant la présence de POP chez les hommes et les animaux et dans leur environnement naturel et pour vérifier si la Convention réduit effectivement les libérations de POP dans l'environnement.
- établir un comité sur les POP chargé d'identifier de nouveaux pesticides et produits toxiques à ajouter à la liste des 12 POP actuellement concernés par la Convention.
- finaliser les lignes directrices visant à promouvoir les "meilleures pratiques environnementales" et les "meilleures techniques disponibles" capables de réduire et d'éliminer les libérations de dioxines et de furannes.

La Convention non seulement interdit l'utilisation des POP mais elle encourage aussi la disparition des stocks grandissants de pesticides et de produits chimiques obsolètes et non désirés contenant des POP. Les décharges et les fûts toxiques datant des années 1950, 1960 et 1970 regorgent à l'heure actuelle de produits chimiques qui se désintègrent et qui s'infiltrent dans les sols, empoisonnant ainsi les ressources en eau, la faune et la flore sauvages et les hommes. La Convention exige également l'élimination des PCB et des déchets contenant des PCB.

Tout être humain dans le monde est porteur de traces de POP dans son corps. Les POP sont des éléments très résistants et ont une longévité de plusieurs décennies. Ils circulent dans le monde entier par le biais d'un processus appelé « effet sauterelle ». En effet, les POP libérés dans une région du monde peuvent, par l'évaporation et des dépôts répétés, être transportés dans l'air et atteindre d'autres régions très éloignées de leur point de départ.

Fort heureusement, il existe des alternatives à la plupart des POP. Cependant, les coûts élevés, le manque de sensibilisation du public et l'absence d'infrastructures et de technologies adéquates empêchent souvent l'adoption de ces produits de remplacement. Il faut donc trouver des solutions "à la carte" pour les

propriétés et les utilisations spécifiques de chaque produit chimique, ainsi que pour les conditions climatiques et socio-économiques de chaque pays.

Avis aux journalistes : Pour de plus amples informations, veuillez contacter Eric Falt, porte-parole du PNUÉ, au +254 20 623292, Mobile : +254 (0) 733 682656, ou eric.falt@unep.org; Nick Nuttall, Chef de la division des médias du PNUÉ au +254 20 623084, Mobile : +254 733 632755, ou nick.nuttall@unep.org, ou Michael Williams au +41-22-917 8242, Mobile : +41-79-409 1528 ou michael.williams@unep.ch. Vous pouvez aussi consulter le site www.pops.int.